

Le Nominatif

1 En dehors de la phrase

C'est au nominatif que le sujet se présente à l'esprit, hors de la phrase et en-dehors de toute relation à d'autres termes.

À l'origine, ce n'est pas même un cas de la flexion (= qui dévie de la norme, i.e. du nominatif), mais la norme et la base du mot.

Il peut donc servir:

- dans les titres;
- dans les listes;
- pour citer un mot extrait d'une phrase dans laquelle un autre cas est attendu;
- pour s'exclamer (surprise, enthousiasme), précédé ou non de ὦ (à ne pas confondre avec ᾠ);
- pour interpeler (voir plus bas).

2 Dans la phrase

Dans la phrase, le nominatif exprime ce dont il est question, *i. e.* le sujet. (Il faut cependant noter que le sujet peut n'être pas exprimé s'il est évident.)

Il peut aussi désigner l'attribut du sujet, *i. e.* une qualité attachée au sujet.

Un terme au nominatif peut être lancé au tête de phrase alors que le développement de la phrase exigerait un autre cas (anacoluthie): c'est notamment le cas lorsque la structure de la phrase n'est pas encore à l'esprit (et cela devait être fréquent dans la langue parlée).

3 Nominatif et vocatif

Le nominatif peut servir à interpeler et concurrencer le vocatif: il est d'ailleurs plus ancien que celui-ci.

Certains mots (pronoms personnels, etc.) sont d'ailleurs dépourvus de vocatif.

Une phrase strictement interpellative est au nominatif (pas au vocatif).

Dans une invocation à deux personnes unies par τε, on utilise le vocatif pour la première et le nominatif pour la seconde. Il faut alors ajouter σύ ou ὑμεῖς. Ex.: Z 276 Ζεῦ πάτερ... Ἡέλιός τε "Zeus Père..., et toi Soleil". Mais dans la pratique on trouve aussi le contraire, ou des combinaisons variées, surtout en poésie.